

# Martin, as du tournoi d'éloquence

**Martin de Froidmont a été mis à l'honneur** par le conseil communal de St-Georges pour sa victoire au concours d'éloquence du Rotary.



Martin a décroché le premier prix du tournoi d'éloquence du Rotary.

**E**tudiant à l'athénée royal de Saint-Georges, Martin de Froidmont a remporté le concours d'éloquence organisé par le Rotary Amay Villers-le-Temple qui se déroulait le 23 mars dernier. Il a ainsi été mis à l'honneur lors du conseil communal, succédant à Sanchine Shirimbere, une autre Saint-Georgienne qui avait remporté le concours l'année passée.

Pour remporter ce concours, Martin a dû écrire un texte autour d'une citation qu'il a choisie « Le courage des lâches s'exprime souvent avec une arme ». Un texte qu'il a ensuite récité devant un jury. « *Le fond du texte était, bien sûr, important mais l'interprétation l'était tout autant. C'est ce qui, selon moi, fai-*

*sait la différence. Et comme je fais du théâtre depuis quelques années, je pense que cela m'a beaucoup aidé lors du tournoi »,* explique le jeune homme de 17 ans (qui aura 18 ans au moins de juin).

Martin a aussi été délégué de classe et est actuellement chef baladin chez les scouts à la 14<sup>e</sup> Val-Mosan. Actuellement, il prépare également l'examen d'entrée d'ingénieur civil. Et ce Saint-Georgien très actif a aussi décidé de rallier, cette année, la liste Écolo qui se présentera aux électeurs en octobre prochain. « *Étant déjà actif, que ce soit à l'école ou aux scouts, j'ai très vite voulu m'engager pour la commune. Et la politique est un milieu qui m'intéresse. Ma maman s'était d'ailleurs déjà présentée en 2012 également sur la liste Écolo.* » Parmi les sujets qui lui tiennent à cœur, il y a la mobilité ou le commerce local. « *L'égalité et l'acceptation de l'autre sont aussi des valeurs qui me sont très chères.* »

Martin de Froidmont apparaîtra en 7<sup>e</sup> place sur la liste Écolo. À noter que Sanchine Shirimbere fera aussi partie des candidats. ■

JDP

## Un système antinoyade efficace ?

Les conseillers communaux votaient l'acquisition d'un système antinoyade. « *Mais a-t-on pris les renseignements nécessaires pour savoir s'il y avait un système valable aujourd'hui ? Car le système antinoyade comme "Poséidon" par exemple n'est efficace qu'à 80 %. Et le système de bracelet n'a pas encore fait ses preuves* », s'est demandé Roland Lejeune (Projet Citoyen). « *Cela fait des mois que l'on s'intéresse à un*

*système de radar avec bracelets. C'est un système assez récent et on serait les premiers en Belgique à l'installer* », a répondu Francis Dejon, le bourgmestre. « *Cela reste une garantie supplémentaire. Et cela n'exonère pas le personnel de la piscine de faire leur travail correctement.* » Le point sera finalement accepté à l'unanimité. Reste à voir maintenant quel type de système la commune décidera finalement d'acquérir.